

« Ensemble, portons la voix des écoles d'ingénieurs »

Marc RENNER, Jacques FAYOLLE, Elisabeth CREPON, Emmanuel DUFLOS, Jean Michel NICOLLE

Renouvellement des membres du bureau de la CDEFI
Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs

Vendredi 20 octobre 2017

Sommaire

Page

La CDEFI a un rôle stratégique dans le paysage de l'enseignement supérieur français en mutation. 4

Elle porte la voix des écoles et négocie avec leurs tutelles respectives, tant au niveau de leurs stratégies de développement que de leurs moyens. Acteur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, elle défend les intérêts des écoles et tout particulièrement leur place dans le cadre des structurations en cours du paysage national. Sensible à leur impact sur l'économie, la conférence veille à la reconnaissance des écoles par les organisations professionnelles et par le monde politique. Enfin, consciente de l'importance d'agir en groupe, elle propose aux établissements des actions ciblées pour leur développement à l'international.

La CDEFI représente un système de formation et de recherche en croissance, reconnu par le monde économique et visible à l'international. 4

Reconnues au niveau international, les écoles de la CDEFI se caractérisent par leur efficacité et leurs performances : un nombre important de diplômés et une insertion professionnelle très rapide. Elles assurent en outre un rôle important au niveau de la formation de docteurs et du développement de l'innovation. La conférence promeut l'identité et le rôle majeur des écoles pour contribuer au redressement économique du pays. Elle soutient une croissance de 50 % du nombre annuel de diplômés ingénieurs à l'échéance 2022 pour faire face aux défis industriels et sociétaux de la France et plus largement de l'Europe et du monde. Elle demande un engagement financier significatif de l'Etat, des collectivités et des organisations professionnelles, pour accompagner la croissance démographique de la population étudiante et de celle du nombre de diplômés à courte échéance.

La CDEFI assure la promotion du rôle social des écoles françaises d'ingénieurs. 5

Il s'agit tout d'abord d'assurer la diversité du recrutement qui suppose la mise en place de politiques résolues de la part des différents acteurs de l'enseignement supérieur. Cela passe également par le soutien aux dispositifs d'alternance et d'apprentissage, le développement de la formation tout au long de la vie et de la VAE, qui sont des outils puissants d'ascenseur social, mais aussi par le soutien des actions visant à renforcer la place des femmes dans les écoles. Par ailleurs, à un moment où les conflits intensifient les migrations, la conférence soutient les actions des étudiants et des personnels des écoles qui s'engagent dans l'accueil des personnes migrantes en formation supérieure pour les réinsérer dans le système français.

La CDEFI assure la promotion et le rayonnement international des écoles françaises d'ingénieurs 5

Elle confirme à ce titre sa position d'interlocuteur privilégié du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) et du MESRI.

Elle soutient notamment la démarche internationale de la CTI pour l'accréditation de formations étrangères de niveau Master et l'accréditation de formations françaises d'ingénieurs délivrées en tout ou partie à l'étranger, ainsi que les actions des écoles ou réseaux d'écoles qui vont dans ce sens.

Sur le plan académique, la CDEFI contribue à une meilleure intégration des dynamiques de formation, de recherche et d'innovation. Elle promeut l'apprentissage et l'usage du numérique dans les formations. 6

La CDEFI se donne les moyens de peser dans les principales alliances de recherche dont les thématiques concernent les écoles tant sur le plan du continuum Formation/Recherche/Innovation qu'en relai des acteurs de terrain et renforce ainsi leurs chances de succès dans les appels d'offres nationaux et notamment européens.

Sur le plan des formations, elle intensifie son action en faveur du développement de l'apprentissage, elle soutient l'expérimentation engagée pour la création de formations de type « Bachelor » à caractère professionnel (de niveau Bac +3), visant les titulaires de baccalauréats technologiques et professionnels et répondant aux besoins des entreprises de cadres techniques intermédiaires. Enfin, elle soutient la transformation numérique des écoles, défi majeur et incontournable.

La CDEFI développe des partenariats renforcés avec la CTI, la CPU, la CGE et IESF. 6

Elle travaille étroitement avec la CTI, son partenaire privilégié, sur l'amélioration continue du modèle des écoles d'ingénieurs au regard des besoins du monde économique et des évolutions sociétales.

Engagées dans des missions diverses selon les établissements qu'elles représentent, les différentes conférences ne sont pas concurrentes et travaillent ensemble et de manière complémentaire les sujets sur lesquels elles partagent une même vision, dans un esprit de synergie pour l'ESRI.

La CDEFI s'organise pour mobiliser de manière efficace une majorité de ses membres afin de peser sur les évolutions de l'ESRI. 7

En plus des assemblées générales mensuelles, les membres de la CDEFI se mobilisent et contribuent activement aux différentes commissions de la conférence. Par ailleurs, la *Commission Permanente* réunit des membres élus autour des questions d'actualité et de stratégie. Le Bureau élargi, notamment aux présidents des commissions, donne à chacun de ses membres une mission spécifique de représentation de la CDEFI afin d'accroître sa capacité d'influence.

Enfin, la réunion annuelle commune des écoles, quel que soit leur statut, sous la forme d'un colloque, est un point d'orgue de la conférence et s'empare d'un point d'actualité saillant ou d'une problématique nationale ou internationale.

Un bureau fortement engagé travaille en équipe resserrée autour du président. 8

Le bureau s'investit sur l'ensemble des champs d'action. Il interagit en permanence avec l'équipe exécutive et avec les partenaires de la conférence et veille à la mise en œuvre des décisions stratégiques sur la base des travaux des différentes instances.

Dans l'hypothèse de l'élection du bureau portant cette profession de foi :

- **Jacques FAYOLLE**, 1^{er} vice-président, prendra en charge les sujets liés à l'apprentissage, au numérique ainsi que le chantier important de la communication et de la présence dans les médias. Il sera particulièrement sensible à la situation des écoles internes aux universités, à leur modèle économique et à leur positionnement dans la structuration du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- **Elisabeth CREPON**, 2^{ème} vice-présidente, s'impliquera particulièrement dans le rayonnement international de la conférence et de ses écoles et prendra en charge les sujets liés à son rôle social. Elle veillera par ailleurs au positionnement et au développement des écoles des ministères techniques,
- **Emmanuel DUFLOS**, 3^{ème} vice-président, sera fortement impliqué au sein du bureau dans les aspects liés à la recherche, en lien avec ce qui fait notre cœur de métier « Pédagogie-International-Innovation-Recherche ». Il veillera également aux relations avec le monde économique.
- **Jean Michel NICOLLE**, membre associé au bureau au même titre que les vice-présidents, se préoccupera des aspects spécifiques des écoles privées et veillera particulièrement aux relations de celles qui ont le statut d'EESPIG, avec l'Etat et les collectivités.
- **Marc RENNERT**, président, se préoccupera des questions de structuration, des moyens des écoles et des relations avec les autres conférences et organismes. Il assurera la cohérence globale des démarches de la CDEFI.

Enfin tous les membres du bureau seront vigilants à la place que souhaitent prendre les écoles dans la structuration des sites, les *Projets d'Investissements d'Avenir* et *Initiatives d'Excellence*.

La suite de ce document détaille les différentes actions et projets que souhaite porter l'équipe candidate, au service de la CDEFI et de ses écoles.

La CDEFI a un rôle stratégique dans le paysage de l'enseignement supérieur français en mutation.

Force de proposition, la conférence a pour mission d'accompagner les écoles d'ingénieurs françaises dans leur développement et leur évolution continue, pour répondre aux besoins de la société. Elle veille à leur ancrage au monde de l'entreprise et aux territoires ainsi qu'à leur ouverture internationale. Elle les encourage à conjuguer recherche, transfert de technologie et formation de haut niveau pour être des acteurs de l'innovation et de la compétitivité. Elle s'appuie sur leur grande diversité (écoles internes et externes du MESRI, écoles des ministères techniques, consulaires ou de collectivités territoriales, écoles privées) pour répondre aux besoins du monde économique et aux souhaits des étudiants et de leurs familles. Aussi, elle soutient et défend leur égale reconnaissance par l'Etat, quel que soit leur statut, dès lors qu'elles sont accréditées par la commission des titres d'ingénieur (CTI).

Portant la voix des écoles, la CDEFI a pour rôle de négocier avec les tutelles respectives des établissements, tant au niveau de leurs stratégies de développement que de leurs moyens. Acteur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, elle défend les intérêts des écoles, leur place et l'efficacité de leur modèle garant de leur performance dans le cadre des structurations en cours et futures, du paysage national. Elle est particulièrement attentive à la situation de celles qui rencontrent des difficultés au sein de leur université ou de leur Comue, et les soutient afin qu'elles bénéficient des modalités de fonctionnement nécessaires à l'accomplissement de leurs missions de formation, de recherche et d'innovation, en lien avec les partenaires socio-économiques.

Sensible à leur impact sur l'économie, la conférence veille à la reconnaissance des écoles par les organisations professionnelles et par le monde politique. Enfin, consciente de l'importance d'agir en groupe, elle propose aux établissements des actions ciblées pour leur développement à l'international. Aussi, au-delà du MESRI, elle intervient auprès de l'ensemble des ministères, des élu(e)s de la nation, des collectivités territoriales, des organisations patronales et des organisations syndicales pour les salarié(e)s et les étudiant(e)s. Elle veille également à représenter les écoles d'ingénieurs privées et défend notamment l'intérêt général qu'elles représentent et le service public qu'elles assurent, auprès des instances de l'Etat.

La CDEFI représente et promeut un système de formation et de recherche en croissance, reconnu par le monde économique et visible à l'international.

Reconnues au niveau international, les écoles de la CDEFI se caractérisent par leur efficacité et leurs performances au bénéfice de la jeunesse, des entreprises et de l'innovation. Elles se distinguent par :

- un nombre de diplômés important ; près de 33 500 en 2015, soit 2/3 des masters et grades de master délivrés en France en 2015, dans le domaine des sciences et technologies,
- une insertion professionnelle très rapide, près de 80 % des diplômés trouvant un emploi en moins de deux mois après la sortie de l'école,
- une forte responsabilité au niveau du doctorat : les écoles incitent leurs étudiant(e)s à poursuivre en formation doctorale ; elles encadrent les docteurs dans leurs laboratoires ; elles jouent également un rôle important en matière de professionnalisation et de promotion du doctorat vis-à-vis de leurs partenaires économiques.

La CDEFI promeut l'identité et le rôle majeur des écoles pour contribuer au redressement économique de la France. Elle soutient une croissance de 50 % du nombre annuel de diplômés ingénieurs à l'échéance 2022 pour faire face aux défis industriels et sociétaux de la France et plus largement de l'Europe et du monde. Elle demande un engagement financier significatif de l'Etat pour accompagner la croissance démographique de la population étudiante et celle du nombre de diplômés à courte échéance. Elle demande en outre à l'Etat de soutenir l'investissement technologique indispensable pour que les laboratoires de recherche des écoles se placent au meilleur niveau mondial, notamment dans le cadre des investissements d'avenir coordonnés par le ministère en charge de l'enseignement

supérieur, de la recherche et de l'innovation.

La CDEFI estime que cela ne pourra être réalisé qu'avec des moyens significatifs à la hauteur de ceux engagés par les établissements « concurrents » internationaux. Pour ce faire, elle demande un engagement important de l'Etat. Consciente des réalités, la conférence considère que la question des droits d'inscription doit être abordée de façon pragmatique, en tenant compte de la nécessité d'accroître la diversité sociale des étudiants et en y associant des systèmes de bourses et de mentorat. Elle suit par ailleurs avec attention les questions liées à la participation financière des entreprises, notamment dans le cadre des négociations à venir sur la taxe d'apprentissage et sur l'affectation des fonds libres.

Sur le plan des organisations collectives, la CDEFI considère que le caractère propre des écoles, qui intègre formation, recherche, innovation, ancrage économique local et visibilité internationale, doit être valorisé. Cela la conduit à défendre la création d'instituts technologiques, à dimension nationale ou locale et ayant vocation à coopérer fortement avec le reste du système d'enseignement supérieur. Ces structurations doivent permettre d'amplifier, en favorisant les synergies, la contribution des écoles au développement économique du pays, tout en conservant l'agilité et l'autonomie de celles-ci, indispensables à la bonne réalisation de leurs missions.

La CDEFI considère également que les réseaux d'écoles sont une richesse et un atout, y compris à l'international. Aussi, elle encourage la structuration en groupes et réseaux et soutient leur développement.

La CDEFI assure la promotion du rôle social des écoles françaises d'ingénieurs.

Au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche, la spécificité de nos écoles leur donne, au côté des universités, une responsabilité sociale toute particulière.

En contribuant à l'avancée des connaissances en sciences et technologies, aux besoins d'expertises de l'industrie, au transfert et à l'innovation dans les entreprises de toutes tailles, dans tous les territoires, nos écoles participent au développement économique de la nation, à son équilibre géographique et au dynamisme de sa jeunesse.

Elles s'attèlent dans leurs formations et leurs activités de recherche et d'innovation aux grands défis de la planète, transitions écologique, numérique et démographique, sécurité, santé et alimentation et contribuent à y apporter des solutions.

En formant aux sciences et par les sciences, nos écoles contribuent également à diffuser la culture scientifique et technique auprès d'un large public et à développer ainsi l'esprit critique et constructif des citoyens.

Aujourd'hui la CDEFI doit encore plus fortement soutenir un rôle d'inclusion sociale pour les écoles. Il s'agit tout d'abord d'assurer la diversité du recrutement qui suppose la mise en place de politiques résolues de la part des différents acteurs de l'enseignement supérieur. Cela passe également par le développement de la formation tout au long de la vie et de la VAE, qui sont des outils puissants d'ascenseur social ; cela passe aussi par le soutien des actions visant à renforcer la place des femmes dans nos écoles, et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Par ailleurs, à une époque où les conflits intensifient les migrations, la conférence soutient les actions des étudiants et des personnels des écoles qui s'engagent dans l'accueil des personnes migrantes en formation supérieure pour les réinsérer dans le système français.

La CDEFI assure la promotion et le rayonnement international des écoles françaises d'ingénieurs

Elle confirme à ce titre sa position d'interlocuteur privilégié du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) et du MESRI.

Elle soutient la démarche internationale de la CTI pour l'accréditation de formations étrangères de niveau Master et l'accréditation de formations françaises d'ingénieurs délivrées en tout ou partie à l'étranger, ainsi que les actions des écoles ou réseaux d'écoles qui vont dans ce sens.

Dans le cadre de la promotion de l'ingénierie française, la CDEFI soutient le fonctionnement et le développement des programmes internationaux de mobilité entrante et tout particulièrement : Fitec, N+i, Erasmus+,

La CDEFI renforce également son action au niveau européen, tant pour ce qui concerne la recherche, notamment via le Clora, que l'espace européen de l'enseignement supérieur. La CDEFI devra notamment faire en sorte que l'ingénierie trouve toute sa place lors de la conférence de Paris sur le processus de Bologne en 2018.

Sur le plan académique, la CDEFI contribue à une meilleure intégration des dynamiques de formation, de recherche et d'innovation. Elle promeut l'apprentissage et l'usage du numérique dans les formations.

S'appuyant sur une exigence d'excellence de la recherche réalisée dans les laboratoires de ses écoles, la CDEFI accompagne et appuie la demande de reconnaissance de leurs activités et de leur contribution dans les regroupements, notamment dans le cadre d'accréditations conjointes des Ecoles Doctorales pour renforcer le continuum diplôme d'ingénieur – doctorat. Elle étend le savoir-faire concernant le développement des relations industrielles et les « démarches compétences » des écoles d'ingénieurs, aux problématiques liées au doctorat en amplifiant les dispositifs tels que le « Parcours Compétences pour l'Entreprise » du doctorat.

La CDEFI se donne les moyens de peser dans les principales alliances de recherche dont les thématiques concernent les écoles qu'elle représente, tant sur le plan du continuum Formation/Recherche/Innovation qu'en relai des acteurs de terrain et renforce ainsi leurs chances de succès dans les appels d'offres nationaux et européens.

Sur le plan des formations, la CDEFI intensifie son action en faveur du développement de l'apprentissage, à même de renforcer le service aux PME et ETI et de favoriser l'insertion dans les études d'ingénieur d'étudiants qui n'y viennent pas aujourd'hui.

La CDEFI soutient l'expérimentation engagée pour la création de formations « Bachelor » à caractère professionnel (de niveau Bac +3), visant préférentiellement les titulaires d'un baccalauréat professionnel et répondant aux besoins des entreprises de cadres techniques intermédiaires. Plus généralement, la CDEFI souhaite contribuer à l'étude et la définition d'un référentiel qui pourrait accompagner les écoles dans la mise en œuvre de telles formations.

Enfin, elle soutient la transformation numérique des écoles, défi majeur et incontournable. Elle accompagne également à ce titre les écoles dans le domaine de la formation tout au long de la vie, mais aussi pour augmenter le rayonnement de l'ingénierie à la française.

La CDEFI développe des partenariats renforcés avec la CPU, la CGE et l'IESF. Elle travaille étroitement avec la CTI, son partenaire privilégié, sur l'amélioration continue du modèle des écoles d'ingénieurs.

Elle contribue ainsi au rayonnement de l'enseignement supérieur, de la recherche, du transfert et de l'innovation.

La CTI est une structure très pertinente et réactive qui permet aux écoles d'évoluer de manière continue, en adéquation avec les attentes du monde socioéconomique. La CDEFI renforce son implication au sein de la CTI, en partenariat avec les représentants du monde socioéconomique, pour :

- faire évoluer les référentiels au regard des évolutions sociétales notamment pour ce qui concerne les stages, la césure et l'apprentissage ;
- veiller à garantir l'assurance qualité de l'accréditation de la CTI dans le cadre du rapprochement avec le HCERES.

Défendant chacune les intérêts de leurs établissements, la CDEFI et la CPU ont des missions différentes mais complémentaires dans le triptyque formation-recherche-innovation. Aussi, les deux conférences coopèrent pour promouvoir les outils communs de l'ESRI, pour le bien des étudiants et des partenaires du monde socioéconomique. Cette complémentarité, dans le respect des spécificités de chacun, doit permettre une efficacité accrue de l'enseignement supérieur et de la recherche de la France. Elle doit également favoriser la prise en compte des données scientifiques dans l'action et les décisions publiques. L'articulation entre les écoles et les universités, notamment au sein des nouvelles « universités » dites intégrées, doit être abordée sereinement pour permettre aux écoles partie prenante de ces nouvelles « universités » de continuer leurs missions avec la visibilité, l'agilité et l'autonomie nécessaires et suffisantes tout en mettant en place les structures assurant la synergie du site et sa reconnaissance internationale. Les actuelles écoles internes aux universités doivent y trouver leur place, et évoluer positivement tant en termes d'attractivité que de capacités à assurer leur mission en lien avec les entreprises.

La CDEFI doit travailler de concert avec IESF à la promotion, au niveau de l'Europe, du titre d' « Ingénieur diplômé » et des compétences qui y sont associées. Ensemble nous devons également porter la parole des ingénieurs et scientifiques dans le débat public.

La CDEFI et la CGE ont également des missions complémentaires. Les deux conférences ne sont pas concurrentes et travaillent ensemble les sujets sur lesquels elles partagent une même vision, dans un esprit de synergie pour leurs écoles. A ce titre, elles encouragent les projets communs entre écoles d'ingénieurs et écoles de management voire écoles d'arts et d'architecture dans le cadre de cursus croisés. Pour ce qui est du financement, elles se mobilisent conjointement pour défendre les établissements face au risque lié à l'évolution des fonds libres de la taxe d'apprentissage.

La CDEFI s'organise pour mobiliser de manière efficace une majorité de ses membres

En plus des assemblées générales, les membres de la CDEFI se mobilisent et contribuent activement aux différentes instances de la conférence, à savoir :

- les Commissions Thématiques (*Recherche et Innovation ; Formation et Société*, incluant les questions liées au numérique ; *Structuration de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ; Développement et Partenariats ; Moyens*) qui se réunissent en alternance tous les deux mois. Elles ont pour objectif d'accompagner les écoles dans leurs développements tout en contribuant à enrichir la réflexion sur l'évolution du système d'enseignement supérieur et de recherche français. Elles émettent des avis, des propositions et contribuent à porter voix des écoles auprès des tutelles.
- les Réunions d'Information Thématiques (RIT) : organisées cinq fois par an, avec des intervenants de haut niveau,
- des réunions de responsables des écoles en matière de formation, de relations internationales, de relations avec le monde économique, à créer et à organiser selon un rythme annuel.

Par ailleurs, la Commission Permanente réunit des membres élus de la conférence autour d'informations et d'échanges en vue de construire et de faire évoluer sa stratégie sur la base notamment du travail réalisé au sein des commissions thématiques.

Le Bureau élargi notamment aux présidents des commissions, donne à chacun de ses membres une mission spécifique de représentation de la CDEFI afin d'accroître sa capacité d'influence.

La réunion annuelle commune des écoles, quel que soit leur statut, sous la forme d'un colloque, est un point d'orgue de la conférence et s'empare d'un point d'actualité saillant ou d'une problématique nationale ou internationale.

Enfin, en équipe resserrée autour du président, le bureau s'investit sur l'ensemble des champs d'action, interagit en permanence avec l'équipe exécutive et avec les partenaires de la conférence. Il veille à la mise en œuvre des décisions stratégiques sur la base des travaux des différentes instances.

Président et vice-présidents supervisent collectivement le cœur de métier, à savoir les missions des écoles en matière de formation, de recherche et d'innovation.

La candidature d'un bureau fortement engagé

Aussi, l'équipe composée de Marc RENNER, Jacques FAYOLLE, Elisabeth CREPON, Emmanuel DUFLOS et Jean Michel NICOLLE, s'inscrit pleinement dans la démarche décrite ci-dessus. Elle s'engage au service des écoles de la CDEFI au travers ce projet et candidate au renouvellement du bureau de la CDEFI dans le cadre des élections du vendredi 20 octobre 2017 pour ...

... porter ensemble la voix des écoles d'ingénieurs.